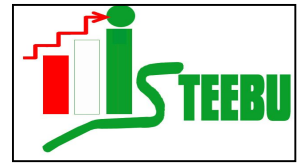


La NewsStat

BURUNDI

N°1



Avril 2017

Editorial



M. Nicolas NDAYISHMIYE,
Directeur Général de l'ISTEERU

L'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEERU) a le plaisir de vous présenter son premier bulletin d'information statistique nommé « **La NewsStat Burundi** ». Produite dans le cadre de l'opérationnalisation de la vision actuelle du Burundi en matière statistique qui prône « **Un Système statistique national basé sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle, capable de produire, de publier et de disséminer, dans les délais, des données statistiques de qualité requise pour le suivi et la mise en œuvre (i) des politiques, programmes et projets de développement, (ii) des Objectifs de**

développement durable et (iii) de la révolution des données », la NewsStat Burundi vient répondre au souci de l'ISTEERU d'informer tous les utilisateurs des données du Système Statistique National (SSN) sur les activités de ce dernier.

Elle contient toute une panoplie d'informations sur les activités du SSN, y compris celles qui ne seront pas débattues au cours des réunions du Groupe Sectoriel Statistique (GSS) mis en place depuis le 29 janvier 2013 au sein du Groupe de Coordination des Partenaires (GCP) et dont les activités viennent d'être relancées. Elle s'inscrit parfaitement dans la ligne droite des orientations de la deuxième Stratégie Nationale de Développement de la Statistique du Burundi (SNDSB-II) et, spécialement dans les activités que l'ISTEERU a planifiées au cours de cette année 2017 où un accent est mis à la visibilité du SSN, en général, et de l'Institut, en particulier.

Cette **NewsStat Burundi N°1** est publiée au moment où le Burundi vient d'élaborer et sortir son premier rapport sur le financement des activités statistiques (Country Report on Support to Statistics - CRESS) et lancer sa deuxième enquête annuelle de satisfaction des producteurs et utilisateurs des données statistiques du SSN.

Sommaire

Editorial.....	1
Bref historique et missions de l'ISTEERU.....	2
10 ^{ème} session du CNIS.....	3
Visite du Directeur Général d'AFRISTAT à l'ISTEERU.....	4
EDSB-III: La qualité des données est une préoccupation de toutes les parties prenantes.....	5
Atelier de dissémination de la SNDS-II.....	6
Atelier d'adaptation des nomenclatures NAEMA et NOPE-MA.....	7
Echos des bureaux régionaux de l'ISTEERU.....	7
Atelier de relance de l'ICAB.....	8
Retraite d'élaboration du PTA 2017.....	9
Retraite de validation du bulletin des statistiques du commerce extérieur.....	10
Atelier de formation sur les statistiques de l'environnement.....	11
Atelier de relance du GSS et de vulgarisation du PTA 2017 du SSN.....	12
Atelier d'harmonisation de la méthodologie de la production des statistiques du commerce extérieur.....	13
Atelier de validation des nouveaux tableaux de l'Annuaire Statistique.....	14
Visa statistique de quoi s'agit-il?.....	15
Principales publications de l'ISTEERU.....	16
INPC des mois de février et mars 2017.....	17
Missions à l'étranger du pays pour le 1 ^{er} trimestre.....	18

ISTEERU

BP 1156 Bujumbura,
Téléphone : (257) 22 21 67 34,
Fax: (257) 22 22 26 35,
E-mail: isteeru@isteeru.bi,
Site web: www.isteeru.bi

Devise:

"En Marche avec les Statistiques Fiables au Service du Développement"

Elle se veut donc innovatrice dans la mesure où elle vient accompagner les engagements du Burundi en matière statistique aussi bien aux niveaux international, continental et sous-régional qu'au niveau national.

Poursuivant un double objectif (communication et visibilité); la NewsStat permettra donc à l'ISTEEBU de vibrer en diapason en mettant à la disposition du public des informations régulières et de qualité sur le développement et les innovations statistiques orientés actuellement sur les indicateurs de l'Agenda mondial 2030 sur les objectifs de développement durable (ODD), ceux de l'Agenda 2063 de développement de l'Afrique et des Agendas sous-régionaux de développement et d'intégration, la révolution des données, etc.

L'ISTEEBU tient à remercier tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la rédaction de ce premier bulletin d'information statisti-

que. Cette NewsStat BURUNDI, appelée à être publiée trimestriellement (quinze jours après le trimestre), sera enrichie et alimentée régulièrement par des informations en provenance de toutes les composantes du SSN. Partant, elle devra également combler et parfaire ses éventuelles insuffisances et imperfections. Ainsi, toutes les observations, critiques et suggestions pouvant contribuer à son amélioration sont les bienvenues.

Bref historique de l'ISTEEBU

La statistique au Burundi a commencé précisément le 1^{er} juillet 1948 avec l'entrée en vigueur du décret du 11 mars 1948 autorisant le gouvernement de la colonie à procéder à des investigations statistiques dans le Rwanda-Urundi. Cependant, ce n'est qu'après l'accès du Burundi à l'indépendance et ce, à partir de 1964, que différents textes réglementaires consacrant les diverses mutations de l'ISTEEBU (l'Institut de statistique et d'études économique du Burundi) qui est actuellement l'organe central du système statistique au Burundi, ont été promulgués. Ainsi, le 18 décembre 1964 a été promulgué l'arrêté royal n°001/566 portant création de l'Institut Rundi de la statistique (IRUSTAT). Par décret présidentiel N°1/148 du 27 mars 1968, l'arrêté royal susmentionné fut abrogé et l'IRUSTAT transformé en une Direction départementale de l'administration centrale du Ministère du plan alors en charge de la statistique. Douze ans après, par décret présidentiel N°100/132 du 19 août 1980, cette Direction départementale de la statistique fut transformée en une Administration personnalisée de l'Etat appelée Service national des études et statistiques (SNES). Ce service n'a pas cependant tardé à être transformé car, dix ans plus tard, par décret présidentiel N°100/033 du 23 février 1990, le SNES est devenu l'Institut de statistique et d'études économiques du Burundi (ISTEEBU) demeurant toutefois une administration personnalisée de l'Etat. Néanmoins, toutes ces transformations de l'Institut en charge de la statistique n'ont porté de fruits dans le domaine statistique qu'avec la promulgation, le 25 septembre 2007, de la loi N°1/17 portant organisation du système statistique au Burundi ayant pour objet de définir les principes fondamentaux et le

cadre institutionnel qui régissent les activités des services et organismes chargés de la production et de la diffusion des données statistiques publiques sur l'étendue du territoire et traitant du fonctionnement général du système statistique national et de la coordination au sein dudit système. D'autres textes d'application de cette loi n'ont cessé d'être mis en place.

Missions de l'ISTEEBU

L'ISTEEBU a pour missions, parmi tant d'autres, de collecter, centraliser, traiter et diffuser les statistiques nécessaires à l'élaboration et à la conduite des politiques économiques et sociales de l'Etat d'une part, à l'information et à la prise de décisions des entreprises publiques et privées et de la société civile d'autre part. Il est chargé de la production d'une grande partie des statistiques macroéconomiques courantes, des grandes enquêtes auprès des ménages et des entreprises, ainsi que l'organisation des recensements généraux de la population. Enfin, il est chargé d'assurer la coordination technique du système statistique national.

Les statistiques fiables et de bonne qualité représentent une base objective pour la formulation de politiques et la prise de décision rationnelle. Elles aident les décideurs à élaborer des politiques éclairées et permettent la prise de meilleures décisions qui se traduisent par une vie meilleure pour tous.

DIXIEME SESSION DU CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE (CNIS)



Le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) a tenu, le jeudi 30 mars 2017, à la Deuxième Vice-Présidence de la République du BURUNDI, sa 10^{ème} session sous la présidence de Son Excellence M. le Deuxième Vice-Président de la République et Président dudit Conseil.

L'ordre du jour de cette session ordinaire a porté sur : (i) l'adoption des recommandations des 10^{ème} et 11^{ème} réunions du Comité Technique de l'Information Statistique (CTIS), (ii) l'examen du niveau d'exécution du Plan de Travail Annuel de la Statistique de 2016 (PTASTAT2016), (iii) l'examen du Plan de Travail Annuel de la Statistique de 2017 (PTASTAT2017) et son budget, (iv) l'approbation des Comptes Nationaux définitifs de 2014, (v) la validation du projet de décret portant révision du décret N°100/58 du 18 mars 2008 portant création, attributions, composition et fonctionnement du Conseil National de l'Information Statistique, ainsi que

l'analyse du projet de décret portant Cadre National de diffusion, d'accès, d'archivage et de sécurisation des données et micro-données au Burundi. Tous ces points à l'ordre du jour ont été présentés et rapportés par M. Nicolas NDAYISHIMIYE, Directeur Général de l'ISTEEBU et secrétaire du Conseil.

A l'issue des échanges sur ces différents points, le Conseil a pris des délibérations et recommandations y relatives.

- Pour les recommandations des 10^{ème} et 11^{ème} réunions du Comité Technique de l'Information Statistique (CTIS), le Conseil les a adoptées moyennant quelques amendements. Par ailleurs, le conseil a recommandé au Ministre en charge de l'Intérieur d'instruire les élus collinaires à donner, chaque fois qu'ils se réunissent, les statistiques en rapport avec les faits d'état-civil en vue d'améliorer la qualité et la couverture de leurs déclarations dans les bureaux d'état-civil.

- Pour ce qui est du niveau

d'exécution du Plan de Travail Annuel de la Statistique de 2016 (PTASTAT 2016), le Conseil a noté un taux relativement faible des réalisations par rapport aux attentes et a pris bonne note des difficultés y associées. Il s'agit, en grande partie, de la situation conjoncturelle qu'a connue le pays au cours de l'année 2016, d'une part, et au fait que le PTASTAT 2016 avait été élaboré avant la promulgation de la loi des finances de 2016 pour tenir compte de l'enveloppe votée.

- S'agissant du Plan de Travail Annuel de la Statistique de 2017 (PTASTAT 2017), son budget y compris, le Conseil l'a validé étant donné que les activités programmées disposent des financements. Toutefois, celles non incluses dans ce PTASTAT 2017 du fait que leurs financements ne sont pas encore sûrs, une fois réalisées, seront considérées comme activités réalisées mais non programmées.

- Quant aux comptes de la Nation de 2014, le Conseil les a approuvés et a pris la résolution de les rendre publics localement et internationalement.

- Le Conseil a échangé également sur les comptes nationaux provisoires de 2015 et a instruit l'ISTEEBU à les améliorer sur base des données économiques tenant compte des différents secteurs de la vie de nation.

Par ailleurs, le Conseil a recommandé à ce que les données en provenance des différents Ministères soient d'abord validées par leurs techniciens avant d'être transmises à l'ISTEEBU par les Ministres.

De surcroît, le Conseil a instruit l'ISTEEBU à faire le suivi auprès du Ministre en charge des Finances afin que celui-ci prenne des dispositions nécessaires faisant migrer le Burundi d'AFRITAC CENTRE vers AFRITAC EST en vue de bénéficier de son programme de renforcement des capacités et d'assurer une bonne harmonisation de la méthodologie de production des comptes nationaux au sein de la Communauté Est Africaine.

- Pour ce qui est du projet de décret portant révision du décret N° 100/58 du 18 mars 2008 portant création, attributions, composition et fonctionnement du Conseil National de l'Information Statistique, le Conseil l'a validé moyennant quelques amendements et a instruit le Ministre en charge des statistiques à le soumettre au Conseil des Ministres pour adoption.

- Enfin, pour le projet de décret portant Cadre National de diffusion, d'accès, d'archivage et de sécurisation des données et micro-données au Burundi, le Conseil a apprécié le bien-fondé de la mise en place de ce projet. Toutefois, comme ce projet touche plusieurs domaines (statistique, propriété intellectuelle et télécommunications), il a été recommandé que l'analyse technique de ce projet de décret soit faite par le service en charge de la législation après concertation avec les responsables de ces domaines avant d'être transmis au Conseil des Ministres.

Entretien

VISITE DE COURTOISIE DU DIRECTEUR GENERAL D'AFRISTAT A L'ISTEEBU



M Cosme Vodounou, Directeur Général de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT), a rendu une visite de courtoisie, le 23 février 2017, à M. Nicolas NDAYISHIMIYE, Directeur Général de l'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU).

Cette visite de 2 jours se plaçait dans le cadre des échanges sur la vie de l'Observatoire avec M. Nicolas NDAYISHIMIYE qui assure la présidence du Comité de Direction d'AFRISTAT pour un mandat de deux ans et ce, depuis le 1^{er} janvier 2017. C'est donc une première rencontre depuis que ce dernier assure cette présidence. Cette bonne occasion les a permis également de passer en revue le projet d'ordre du jour de la prochaine et 35^{ème} réunion du Comité de Direction, prévue à Abidjan, en Côte d'Ivoire, les 07 et 08 avril 2017. De plus, cette rencontre a permis de se mettre d'accord sur le projet d'agenda que le Comité aura à analyser et proposer pour la tenue de la 27^{ème} Session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT, prévue également à Abidjan, le 13 avril 2017.

La visite du Directeur Général d'AFRISTAT au Burundi visait également à mener un plaidoyer au niveau des autorités ministérielles en charge des statistiques et des finances pour le soutien aux activités d'AFRISTAT. Celui-ci devra passer essentiellement par la libération de la quote-part du Burundi au Fonds d'AFRISTAT 2016-2025 et ce, conformément aux décisions y relatives de son Conseil des Ministres. Ils n'ont pas oublié de s'entretenir sur les perspectives d'avenir d'AFRISTAT et l'organisation des prochaines rencontres des organes de gouvernance de l'Observatoire, à savoir son Conseil des Ministres et son Comité de Direction.

Les statistiques sont indispensables et constituent un préalable à la mise en œuvre des politiques de lutte contre la pauvreté.



EDSB-III : LA QUALITE DES DONNEES EST UNE PREOCCUPATION DE TOUTES LES PARTIES PRENANTES



Dans l'optique du suivi de la qualité des données collectées lors de la troisième Enquête Démographique de Santé au Burundi (EDSB-III), une équipe composée par Mme Margueritte KAMANA Secrétaire Permanent au Ministère à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance et du Plan, M. Nicolas NDAYISHIMIYE, Directeur Général de l'ISTEEBU, Mme Jeanine NIYUKURI, Directrice du Département des études et statistiques démographiques et sociales à l'ISTEEBU et Coordinatrice technique de l'EDSB-III, M. Bo Viktor Nylund, Représentant résident de l'UNICEF au Burundi, accompagné du chargé de programmes de partenariat à l'Unicef, M. Silas Rapold, a effectué une visite dans la province de Cibitoke, en date du 02 mars 2017.

La délégation, avant de rejoindre les équipes sur terrain, a été accueillie par le Gouverneur de la province, M. Joseph ITERITEKA, qui l'a d'abord souhaitée la bienvenue. Il n'a pas, non plus, manqué de remercier l'Unicef pour l'appui qu'il apporte à sa province et l'ISTEEBU pour la collecte des données, car selon lui, les données statistiques sont à la base du développement.

L'objectif de cette visite était de s'enquérir du déroulement des activités de collecte des données de l'EDSB-III et d'encourager le personnel en charge de la collecte. Il s'agissait également de rappeler le respect des consignes sur la qualité des données eu égard à l'importance de cette enquête et les moyens y consacrés. Cette enquête, dont les résultats préliminaires seront disponibles au mois de mai 2017, vise à fournir des informations fiables et détaillées sur les facteurs sociodémographiques et sanitaires susceptibles d'orienter la prise de décisions. En outre, ces données permettront d'actualiser les indicateurs démographiques et de santé, ceux du Paludisme et du VIH, etc.. Enfin, elles serviront à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement en particulier ceux de la santé.



ATELIER DE DISSEMINATION DE LA DEUXIEME STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE (SNDS-II) DU BURUNDI



Photo de famille des participants

L'ISTEEBU a animé le mardi 17 janvier 2017, au TIGER'S Apartement Hotel de Bujumbura, un atelier de dissémination de la **Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS-II)** du Burundi de 2016-2020. A l'agenda de cet atelier figurait la présentation du document de synthèse de la dite stratégie, suivie d'une séance d'échanges entre les participants.

niveau des services statistiques sectoriels. Il a ensuite fait savoir que l'objectif visé par la SNDS-II est de contribuer à rendre le SSN durablement capable de produire les informations statistiques nécessaires pour le suivi et l'évaluation des politiques, programmes et projets de développement.

Dans son discours d'ouverture, M. Jean Bosco NTIRAMPEBA, Assistant du Ministre à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance et du Plan, a souligné que la SNDS-II est un instrument précieux qui permettra également au SSN de répondre efficacement aux besoins des utilisateurs en matière de production de données statistiques fiables et à jour. Il n'a pas manqué de mentionner que cette SNDS-II du Burundi présente la spécificité d'intégrer dans ses objectifs opérationnels les engagements mondiaux en matière de développement statistique post-2015 tel que les Objectifs de Développement Durables (ODD) et la Révolution des Données sans oublier la production des données nécessaires pour le suivi-évaluation des programmes et des stratégies nationaux ou sectoriels de développement.

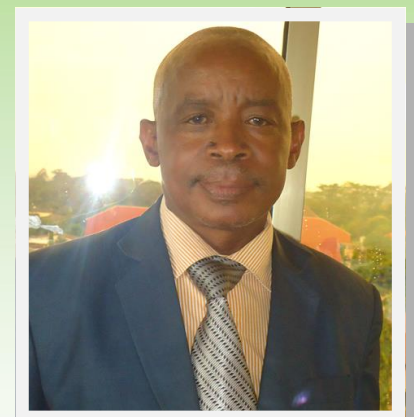
Il a également précisé que l'une des conditions sine qua non pour la réussite de la mise en œuvre de la SNDS-II est la mobilisation des fonds indispensables à son exécution.

Quant aux résultats attendus, M. NIZIGIYIMANA Vénérand, Coordonnateur de la SNDS et chef de Cellule « Méthodologies et Coordination Statistiques » à l'ISTEEBU, a spécifié que l'objectif général de la SNDS-II est de permettre au Burundi de disposer d'un SSN opérationnel pouvant répondre de manière efficiente et dans les délais aux besoins en informations statistiques de qualité et fiables nécessaires pour la formulation, le pilotage et le suivi-évaluation de la mise en œuvre des programmes et projets de développement. Il a également notifié, de façon spécifique, que la mise en œuvre de la SNDS-II permettra : (i) de disposer d'un cadre légal et réglementaire favorable à l'exécution des activités retenues, et (ii) de renforcer les capacités de production, d'analyse, de communication et de diffusion du SSN.



M. Nicolas NDAYISHIMIYE, Directeur Général de l'ISTEEBU

Dans son mot d'accueil, le Directeur Général de l'ISTEEBU, M. Nicolas NDAYISHIMIYE a rappelé que la mise en œuvre de la SNDS-I (2010-2014) a permis la réalisation d'importantes réformes tant au niveau de la structure centrale qu'au



M. NIZIGIYIMANA Vénérand, Coordonnateur de la SNDS-II

ATELIER D'ADAPTATION DES NOMENCLATURES NATIONALES DE BRANCHES D'ACTIVITES ET DE PRODUITS POUR DES FINS DE COMPTABILITE NATIONALE

Du 9 au 21 janvier 2017, l'ISTEEBU a organisé à Gitega, dans les enceintes de l'Hôtel ACCOLADE, un atelier d'adaptation des nomenclatures nationales d'activités et de produits pour des fins de comptabilité nationale.

L'objectif de cet atelier était de permettre aux comptables nationaux d'adapter la nomenclature d'activités des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA) et la nomenclature des produits des Etats membres d'AFRISTAT (NOPEMA)

L'atelier a ainsi abouti à la nomenclature d'activités du Burundi (NABU) et la nomenclature des produits du Burundi (NOPROBU) qui seront utilisées pour produire les comptes nationaux sous le Système de Comptabilité Nationale de 2008 (SCN 2008)

Les échanges et discussions ont abouti à la formulation des recommandations à l'endroit de l'ISTEEBU :

- la mobilisation des moyens matériels et financiers en vue d'accélérer les travaux de finalisation des nomenclatures nationales d'activités et de produits et les notes explicatives y relatives ;
- la validation de ces nomenclatures le plus tôt possible ;
- la vulgarisation des nomenclatures nationales afin qu'elles soient utilisées par tout le Système Statistique National (SSN); et

- la proposition d'un projet de décret portant utilisation des nomenclatures nationales d'activités et de produits par tout le SSN ,au Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) dans le souci de produire les statistiques harmonisées et comptables au niveau national.

ECHOS DES BUREAUX REGIONAUX DE L'ISTEEBU



De gauche à droite MM.BARAHINDUKA Nestor (Sud) et BIRATASE Salvator (Centre-Est), Mme KWIZERA Violette (Ouest) et M.MUSARAGANYI Janvier (Nord), Responsables des Bureaux régionaux de l'ISTEEBU.

Les Bureaux régionaux de l'ISTEEBU, composés, chacun, de quatre à cinq bureaux provinciaux, sont au nombre de quatre. Leurs sièges se trouvent aux chefs-lieux des provinces de Gitega, Ngozi et Bururi ainsi que Bujumbura Mairie. Ils sont sous l'autorité directe de la Cellule «*Méthodologies et Coordination Statistiques*». Ils ont pour missions d'assurer la gestion administrative et la coordination des activités statistiques provinciales de leur ressort, de la promotion des activités statistiques, de la production, de la diffusion et de l'archivage des données statistiques de leurs régions.

Au cours du premier trimestre 2017, les activités de ces bureaux ont été marquées par la collecte , la saisie et le traitement des données du nouveau Indice National des Prix à la Consommation (INPC) avec comme base l'année 2016-2017. Les autres activités ont consisté en la collecte des données sur l'hôtellerie et les lieux touristiques, le suivi du remplissage et ramassage des questionnaires de l'Enquête sur la Satisfaction des utilisateurs des données statistiques, la participation à l'Enquête Nationale Agricole (ENAB), l'inventaire des écoles, universités, centres de santé et hôpitaux privés, l'inventaire des marchés par Commune ainsi que toutes autres activités qui leur sont demandées par l'autorité hiérarchique .

L'ambition actuelle des Bureaux régionaux de la statistique est de constituer des bases de données statistiques pour chaque province et de produire une note sur la situation socioéconomique de la vie de chaque entité provinciale.

ATELIER DE LANCEMENT DU PROCESSUS DE MISE EN PLACE DE L'INDICE DU CHIFFRE D'AFFAIRES AU BURUNDI (ICAB)



Du 29 janvier au 04 février 2017, l'ISTEEBU a organisé à l'Hôtel HELENA de Gitega, un atelier de lancement du processus de mise en place de l'Indice du Chiffre d'Affaires au Burundi (ICAB).

L'objectif principal de l'atelier est de lancer le processus de mise en place de l'Indice du Chiffre d'Affaires.

De façon spécifique, il s'agit de (i) former les cadres nationaux ressources sur l'élaboration de l'ICAB ; (ii) Identifier les besoins pour sa mise place ; (iii) Initier les travaux d'identification des activités de commerce et des services exercés par les entreprises ; (iv) mettre en place un échantillon provisoire des entreprises à visiter dans le cadre de l'enquête de base ; (v) élaborer un questionnaire d'identification des produits du commerce et services et son manuel de remplissage.

Au terme de l'atelier, des recommandations ont été formulées :

Aux cadres du Service des études et statistiques des entreprises (SESE), de :

- Faire la fusion des différentes sources de données pour constituer une base de sondage plus exhaustive ainsi que la reprise des travaux de tirage de l'échantillon provisoire en année de base ;
- Nouer un contact étroit avec les entreprises et désigner des personnes de contact ;
- Adapter le questionnaire de collecte à l'année de base et collecter les données ;

Au Directeur du Département des études statistiques, économiques et financières (DESEF), de :

- Faire la validation et la mise en œuvre du chronogramme d'activités

pour l'élaboration de l'indice du chiffre d'affaires du Burundi ;

- Faire la sensibilisation des organisations professionnelles d'entreprises sur l'ICAB et l'identification des points focaux.

A la Direction Générale de l'ISTEEBU, de :

- Assurer un suivi régulier dans la mise en œuvre des activités prévues dans le chronogramme du Projet de renforcement des capacités institutionnelles pour l'efficacité gouvernementale ;
- Renforcer les ressources humaines du Service des Etudes et Statistiques des Entreprises (SESE) pour faciliter la mise en œuvre des activités de statistique conjoncturelle notamment l'ICAB ;
- Elaborer une stratégie de sensibilisation et communication à l'endroit des chefs d'entreprises afin de faciliter la coopération ;
- Faire le plaidoyer auprès de l'Office Burundais des Recettes (OBR) pour la prise en compte d'informations plus détaillées répondant également aux besoins de l'ISTEEBU ;
- Faire le plaidoyer auprès du Conseil National de l'information Statistique (CNIS) pour sensibiliser les entreprises sur la loi statistique qui donne des réglementations relatives à la réalisation des activités statistiques.

ISTEEBU : RETRAITE D'ELABORATION DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2017

P
T
A

2
0
1
7

Du 13 au 18 février 2017, l'ISTEEBU) a tenu au Chef-lieu de la Province Kayanza, à l'Hôtel « Le Paradis », une retraite pour élaborer le Plan de Travail Annuel de 2017 retraçant les orientations générales de la production statistique de l'ISTEEBU et précisant les orientations à prendre à court terme.

Cette retraite a vu la participation de 30 cadres de l'ISTEEBU, elle visait spécifiquement à faire une évaluation des réalisations pour l'année 2016 et d'élaborer un Plan de Travail Annuel de 2017 (PTA 2017). Des présentations sur les réalisations de 2016, se focalisant sur l'état de mise en œuvre des activités planifiées et non planifiées, ainsi que les défis et difficultés rencontrés, ont eu lieu. Des travaux de groupe, suivis d'échanges entre les participants, ont été effectués et ont abouti à la consolidation d'un document unique comprenant le Plan de Travail Annuel de l'ISTEEBU, pour l'exercice 2017, y compris

le budget. Pour pallier aux défis rencontrés lors de l'exécution du Plan de Travail Annuel de 2016 et faire des améliorations pour le PTA 2017, des engagements et recommandations ont été formulés à l'endroit des responsables.

Quant aux défis et difficultés rencontrés lors de l'exécution du PTA 2016, M. Nicolas NDAYISHIMIYE, Directeur Général de l'ISTEEBU a souligné que pour pallier à cela, il faut d'abord reconnaître qu'ils ont été trop ambitieux en misant beaucoup sur les activités contenues dans le Programme de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG) financé par la Banque Mondiale et dont le démarrage est intervenu au 4^{ème} trimestre 2016.

« Ces espoirs ne nous ont pas permis de les ajuster conséquemment au vote du budget de l'Etat 2016 afin de planifier des activités en fonction des moyens mis à la disposition de l'ISTEEBU », a précisé le Directeur Général.

Il a expliqué que cette retraite de planification des activités de 2017 vient d'être organisée en tenant compte des moyens dont l'ISTEEBU dispose actuellement. C'est une approche à perpétuer et pérenniser dans les années à venir.

M. Nicolas NDAYISHIMIYE a réitéré que les différents responsables devraient assurer les véritables fonctions de suivi et d'évaluation réguliers des activités inscrites dans le PTA 2017 de l'ISTEEBU afin d'être alertés sur la non réalisation de telle ou telle autre activité dans les délais prévus. Cette retraite avait aussi comme objectif le renforcement du dialogue entre toutes les parties prenantes au PTA 2017 pour une appropriation consensuelle, inclusive et participative.



M. Nicolas NDAYISHIMIYE,
Directeur Général de l'ISTEEBU

Au terme de la retraite, le Directeur Général de l'ISTEEBU n'a pas manqué d'adresser ses vifs remerciements à toute l'équipe participante.

RETRAITE DE VALIDATION DU BULLETIN DES STATISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR (QUATRIEME TRIMESTRE 2016)

La retraite a été organisée du 19 au 25 février 2017 au Chef-lieu de la Province Gitega, à l'Hôtel Tamotels, avec comme objectif principal la validation des données du commerce extérieur ainsi que la pro-

duction du bulletin du commerce extérieur de marchandise pour le quatrième trimestre de l'année 2016.

Il était également question de permettre aux cadres en charge de la production des données du commerce extérieur de renforcer leurs capacités.

La validation du bulletin s'est focalisée sur la comparaison des données disponibles dans les trois institutions (ISTEEBU, BRB et OBR) impliquées dans la production des statistiques du commerce extérieur. De nouveaux tableaux ont été produits, validés et commentés pour toute la période de 2016. Ce sont ces tableaux qui sortiront dans le bulletin du commerce extérieur de l'ISTEEBU, pour le 4^{ème} trimestre.

Lors des échanges et débats, des recommandations ont été formulées.

A l'endroit de l'ISTEEBU :

- De redynamiser et fortifier le comité de validation des statistiques du commerce extérieur, lequel comité doit rassembler toutes les institutions impliquées dans la production des statistiques du commerce extérieur ;

- De nettoyer les tableaux de publication, actualiser les maquettes des tableaux (principaux produits entrant dans les échanges, les principaux pays partenaires, etc.) ;

- De chercher des informations sur la valorisation de l'électricité importée ou exportée.

A l'endroit de l'OBR :

- De bien saisir toutes les informations se trouvant sur les déclarations douanières, notamment les poids net et brut ainsi que la quantité afin de faciliter et améliorer la production des statistiques et indicateurs du commerce extérieur ;

- De collecter et ajouter dans la base les statistiques des postes de douanes non informatisés ;

- De fournir à l'ISTEEBU, à la BRB et au Département du Commerce Extérieur du Ministère en charge du Commerce, les mêmes fichiers du commerce extérieur des marchandises d'un mois donné, au plus tard le 10 du mois suivant ;
- De chercher des informations sur la valorisation de l'électricité importée ou exportée.

A l'endroit de l'OBR :

- De bien saisir toutes les informations se trouvant sur les déclarations douanières, notamment les poids net et brut ainsi que la quantité afin de faciliter et améliorer la production des statistiques et indicateurs du commerce extérieur ;

- De collecter et ajouter dans la base les statistiques des postes de douanes non informatisés ;

- De fournir à l'ISTEEBU, à la BRB et au Département du Commerce Extérieur du Ministère en charge du Commerce, les mêmes fichiers du commerce extérieur des marchandises d'un mois donné, au plus tard le 10 du mois suivant.

A l'endroit de la BRB :

- De chercher des informations sur le commerce de l'Or et les intégrer dans ses publications ;
- De chercher des informations sur le ravitaillement des avions et navires étrangers afin de les intégrer dans les statistiques du commerce extérieur.

A l'endroit du Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme :

- De chercher et fournir des précisions sur le territoire économique ;
- D'initier une publication sur le commerce extérieur au niveau du Département du Commerce Extérieur.

ATELIER DE FORMATION SUR LES STATISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT



Du 21 au 23 mars 2017, l'ISTEEBU a organisé, en collaboration avec le Ministère en charge de l'environnement et la Division statistique des Nations Unies (UNSD), un atelier de formation sur les statistiques de l'environnement au City Hill Hôtel de Bujumbura.

Cet atelier a été organisé dans le contexte de l'intégration des objectifs mondiaux et africains de développement dans la planification des pays. Ce contexte impose de disposer de bonnes statistiques sur tous les secteurs de la vie nationale, y compris celui de l'environnement.



Dans son discours d'ouverture, Mme Marguerite KAMANA, Secrétaire Permanent au Ministère à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance et du Plan, n'a pas manqué de souligner que cet atelier de formation va permettre d'évaluer au niveau national, la pertinence, l'importance, la disponibilité et les sources des statistiques environnementales disponibles. Elle terminée son allocution en remerciant la Division Statistique des Nations Unies pour avoir appuyé techniquement et financièrement l'organisation et la tenue de cet atelier.

Dans son mot liminaire, le Directeur Général de l'ISTEEBU, M. Nicolas NDAYISHIMIYE, a indiqué que cet atelier a été organisé pour cerner les contours liés à la production des statistiques environnementales. Il a, par ailleurs, déploré le manque d'une méthodologie harmonisée et une faible coordination dans la production des statistiques environnementales.

Selon M. Michael Gituanja Gitau de l'EAC, les Etats Partenaires se sont engagés à promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles et à

prendre des mesures nécessaires pour protéger efficacement l'environnement en coordonnant leurs politiques en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

Pour Mme Reena Shah de la Division Statistique des Nations Unies, l'objectif principal de l'atelier est de renforcer les capacités nationales pour la mise en œuvre du Cadre pour le Développement des Statistiques de l'Environnement (CDSE 2013). Il s'agit également de fournir aux statisticiens/experts des Ministères et agences du secteur environnemental des connaissances approfondies des approches contemporaines en matière de statistiques de l'environnement.

Quant à M. Ernest BAMOU, Economiste pays du PNUD ayant représenté le Coordonnateur Résident par intérim du Système des Nations Unies au Burundi, il a fait savoir que la plupart des Etats de la Communauté d'Afrique de l'Est sont confrontés à des défis environnementaux croissants, notamment la perte de la biodiversité, la dégradation des sols, les impacts des catastrophes naturelles, la gestion des déchets et les impacts du changement climatique. Il a ajouté que pour assurer un développement durable dans la région, des décisions judicieuses doivent être prises sur la base des informations actuelles et fiables. Selon lui, une des contraintes majeures dans la formulation et l'évaluation de la mise en œuvre de ces décisions a toujours été le manque de statistiques et indicateurs environnementaux de référence.

ATELIER DE RELANCE DU GROUPE SECTORIEL STATISTIQUE (GSS) ET DE VULGARISATION DU PROGRAMME ANNUEL D'ACTIVITES DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL DE L'ANNEE 2017



En date du 28 mars 2017, l'ISTEEBU a organisé, au Best Outlook Hôtel de Bujumbura, un atelier de relance du Groupe Sectoriel Statistique (GSS) pour la redynamisation du Système Statistique National (SSN) et la vulgarisation de son programme de travail annuel pour l'exercice 2017 afin de présenter les activités programmées qui ont déjà reçu des financements, celles qui n'ont pas encore de promesses fermes et enfin celles en attente d'une quelconque manifestation d'intérêt de la part des partenaires.

Dans son discours d'ouverture, M. Apollinaire BARAKAMFITIYE, représentant du Ministre à la Présidence Chargé de la Bonne Gouvernance et du Plan, a précisé que le GSS se voulait être et est toujours un forum formel dans lequel le Gouvernement, ses partenaires au développement et la société civile se rencontrent pour mener des discussions à propos de la planification et du suivi-évaluation des activités statistiques. Il a réitéré l'engagement du Gouvernement à soutenir le GSS et a lancé un appel vibrant à tous les partenaires pour assister techniquement et financièrement ce groupe.

Il a souligné également que dans cette coordination statistique, le tout se joue autour de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique de

deuxième génération (SNDS-II de 2016-2020) qui constitue aussi un cadre de planification stratégique à moyen terme. Il a renchéri en précisant que cette programmation stratégique des activités permet de maintenir, renforcer l'efficacité du SSN et contribuer régulièrement à la satisfaction des besoins des utilisateurs de données statistiques.

Lors des échanges et débats entre les participants, des recommandations ont été formulées à l'intention :

- du Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique afin que le domaine de formation statistique soit protégé et de qualité;
- de l'ISTEEBU de penser au renforcement institutionnel de tout le SSN pour assurer la production et la fiabilité des statistiques répondant efficacement à tous les domaines de la vie du pays et de maintenir la dynamique du GSS.

Au terme de l'atelier, M. Nicolas NDAYISHIMIYE a adressé ses remerciements à la Banque Mondiale via le Programme de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG) pour avoir pris en charge l'organisation de l'atelier. Il a enfin lancé un appel vibrant aux partenaires techniques et financiers pour soutenir les activités du SSN tout en annonçant la prochaine réunion du GSS prévue au 27 juin 2017.

ATELIER D'HARMONISATION DE LA METHODOLOGIE DE PRODUCTION DES STATISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR

L'ISTEEBU a animé, en date du 27 mars au 1er avril 2017, à l'Hôtel TAMOTEL de Gitega, un atelier d'harmonisation de la méthodologie de production des statistiques du commerce extérieur

Cet atelier avait comme objectifs de de :(i) Renforcer les capacités des cadres en charge de la production des statistiques du commerce extérieur de la BRB, ISTEEBU, OBR, Département du commerce extérieur au Ministère en charge du Commerce, OBM, REGIDESO, ARFIC, OTB et (ii) Harmoniser la méthodologie de production des statistiques du commerce extérieur.

Lors des échanges et débats, des recommandations ont été formulées.

A l'endroit de toutes les institutions qui publient les statistiques du commerce extérieur :

Le document méthodologique produit doit servir de référence pour toutes les institutions impliquées dans la production des statistiques sur le commerce extérieur ;

- Confronter toujours les données de la douane à celles des institutions spécialisées pour la commercialisation ;
- Intégrer les données sur l'importation de l'électricité dans les statistiques du commerce extérieur ;
- Etant donné que les déclarations douanières sont dynamiques, ce qui influe sur les données du commerce extérieur, les données publiées pour une période X deviennent définitives avec la publication des données de la période X+1.

A l'endroit de l'ISTEEBU :

- De redynamiser et fortifier le comité de validation des statistiques du commerce extérieur, lequel comité doit rassembler toutes les institutions impliquées dans la production des statistiques du commerce extérieur ;

A l'endroit de l'OBR :

- De bien saisir toutes les informations se trouvant sur les déclarations douanières;

- Informatiser les postes douaniers non informatisés ;

- Sensibiliser les agents qui sont sur les postes non informatisés d'enregistrer et transmettre régulièrement les statistiques sur les exportations et importations ;- Séparer les importations du pays des importations des ambassades et des organisations internationales, puisque dans la pratique on trouve des importations des particuliers dans le régime 4100 alors que ce dernier concerne les importations des Ambassades et organisations internationales uniquement ;

A l'endroit de la BRB :

- Intégrer le commerce de l'Or dans ses publications ;

Appuyer financièrement la réalisation de l'enquête sur le commerce transfrontalier informel ;

- Chercher les informations sur le ravitaillement des avions et navires étrangers afin de les intégrer dans les statistiques du commerce extérieur.

A l'endroit de l'OTB :

- Fournir régulièrement les statistiques sur le commerce extérieur

du thé aux Institutions qui produisent les statistiques sur le commerce extérieur par pays de destination.

A l'endroit de l'OBM:

- S'asseoir ensemble avec l'OBR pour harmoniser les statistiques sur l'exportation des minerais ;

- Vérifier si les exportations des Comptoirs coïncident avec les productions locales.

A l'endroit de l'ARFIC :

- De fournir régulièrement aux producteurs des publications sur le commerce extérieur les statistiques sur la commercialisation du café .

A l'endroit de la REGIDESO :

- De fournir régulièrement aux producteurs des statistiques du commerce extérieur les statistiques en rapport avec l'importation en valeur.

A l'endroit du département du commerce extérieur :

- Initier une production sur le commerce extérieur au niveau du Département du Commerce Extérieur.

Au terme de l'atelier, les participants ont adressé leurs sincères remerciements à la Direction Générale de l'ISTEEBU pour l'organisation du présent atelier, à la Direction Générale du Commerce, aux institutions suivantes : la BRB, l'OBR, l'OBM, l'OTB, l'ARFIC et la REGIDESO; pour leur franche collaboration. Leurs remerciements vont également à l'endroit de la Banque Mondiale, via le PRCIEG, pour le financement de cet atelier.

ATELIER D'ANALYSE ET DE VALIDATION DES NOUVEAUX TABLEAUX A INTEGRER DANS L'ANNUAIRE STATISTIQUE DU BURUNDI

Du 27 mars au 1^{er} avril 2017, à l'Hotel Bethel de Gitega, l'ISTEEBU a animé un atelier d'analyse et de validation des nouveaux tableaux à intégrer dans l'annuaire statistique du Burundi.

L'objectif général de cet atelier était de contribuer à l'extension du champ de couverture de cet annuaire.

Comme résultats de l'atelier, sur les dix-sept chapitres ou domaines traités dans l'ancienne version de l'annuaire, neuf chapitres ou domaines s'y sont ajoutés, faisant ainsi passer le nombre de tableaux de 242 à 312.

Lors de cet atelier les recommandations suivantes ont été formulées :

A l'endroit du Gouvernement :

Prévoir les moyens financiers pour la collecte des données dispersées dans les institutions déconcentrées des Ministères.

A l'endroit de tous les producteurs des statistiques :

Respecter les délais de publication tels qu'inscrits dans le cadre légal régissant l'assurance qualité des données au Burundi.

Pour l'ISTEEBU :

- Organiser des ateliers de validation des données de l'annuaire statistique avant la validation par le Comité Technique de l'Information Statistique ;

- Procéder à l'actualisation de l'annuaire statistique tous les trois ans pour tenir compte des nouveaux besoins ;

- Procéder à l'actualisation du recueil des concepts et définitions pour tenir compte des nouveaux concepts utilisés dans le nouvel annuaire

- Mettre des tableaux résumés et synthétiques dans l'annuaire et mettre les détails dans les annuaires sectoriels;

- Harmoniser la disposition des tableaux, de façon à ce que les années soient en colonne ;

- Ne pas mettre dans l'annuaire toutes les informations qui apparaissent comme des ratios, des taux et proportions pour ne tenir compte que des données brutes ;

- Entretenir une étroite collaboration entre l'ISTEEBU et les services sectoriels ministériels ;

- Demander aux services sectoriels de collecter les données manquantes ;

- Contacter le Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de la Protection Sociale (SEP/CNPS) pour recueillir les données dans ce domaine ;

- Agréger les données des hôtels jusqu'au niveau provincial lors de la publication ;

- Renforcer la collaboration entre l'ISTEEBU, la Police de l'Air, des Frontières et des Etrangers (PAFE) et l'Office National du Tourisme (ONT) pour statuer sur les données du tourisme ;

- Prendre l'année 2006, comme référence, pour les domaines nouveaux de l'annuaire, là où c'est possible ;

- Demander au Ministère en charge de l'énergie et des mines de fournir la liste actuelle des extractions minières.

Pour le Ministère ayant en charge l'Education :

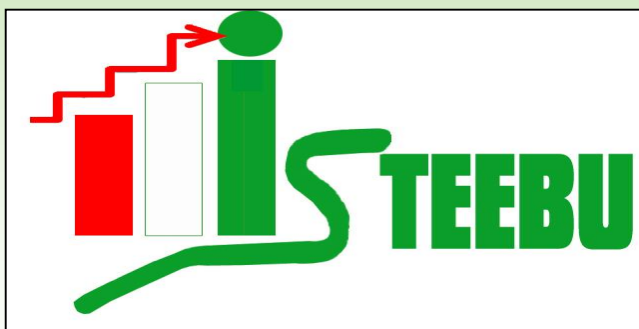
- Tenir compte, dans leur annuaire, des données en rapport avec le concours national et l'examen d'Etat gérées au niveau du Bureau des Evaluations.

Pour le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage :

- Revoir la méthodologie de collecte des données sur l'abattage et élargir le champ de collecte sur l'ensemble du territoire national.

Pour l'Agence de Régulation et de contrôle des Télécommunications (ARCT) :

- Organiser un atelier d'information et de sensibilisation sur les statistiques des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

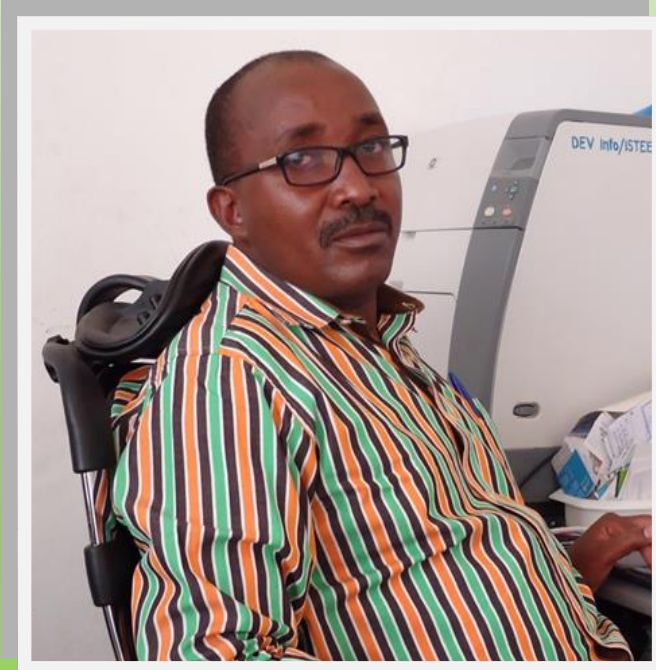


*« En marche avec les Statistiques
Fiables au Service du
Développement »*

VISA STATISTIQUE : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Entretien avec :

M. Nicolas NDAYISHIMIYE,
Directeur Général de l'ISTEEBU



M. le Directeur Général vous êtes à la tête de l'ISTEEBU, pour ceux qui ne connaissent pas l'institut, c'est quoi l'ISTEEBU ?

Le Sigle ISTEEBU signifie Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi qui est l'organe central de coordination technique du Système Statistique National (SSN) selon la loi n°1/17 du 25 septembre 2007.

Administrativement et organisationnellement, le Décret n° 100/59 du 18 mars 2008 change la forme juridique de l'ISTEEBU en lui faisant passer d'une Administration Personnaliste de l'Etat (APE) à un Etablissement Public à caractère Administratif (EPA), doté de la personnalité juridique, d'un patrimoine et d'une autonomie financière et organique en l'érigeant en une Direction Générale subdivisée en trois Directions Départementales.

On attend parler du «Visa Statistique», de quoi s'agit-il ?

Un visa statistique est une autorisation délivrée, par le Ministre ayant la statistique dans ses attributions sous forme de code alphanumérique, à toute personne physique ou

morale désireuse d'entreprendre une enquête statistique et qui en fait la demande. Ce visa atteste que l'enquête respecte les normes et méthodes internationales, que ce soit au niveau de son organisation ou de la publication des données qui en sont issues.

Son rôle est de garantir le label d'intérêt général et de conformité technique pour toute enquête et étude statistique ou recherche entreprises sur le territoire national.

Est-ce que c'est l'ISTEEBU qui octroie ce Visa Statistique ?

Ce n'est pas l'ISTEEBU qui octroie le Visa Statistique pour les enquêtes dont les résultats sont pris en compte dans les statistiques officielles. C'est le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS), via son Vice-Président, Ministre assurant la Tutelle de l'ISTEEBU, qui octroie le Visa Statistique. Celui-ci est obtenu moyennant deux avis (avis d'opportunité et avis de conformité) du Comité Technique de l'Information Statistique (CTIS), bras technique du CNIS.

Depuis quand est accordé le Visa Statistique ?

Le visa statistique est accordé depuis la mise en application du décret n°100/261 du 31 octobre 2013 portant institution du visa statistique et de l'avis d'éthique pour les enquêtes statistiques et recherches biomédicales et comportementales au Burundi.

Qui a besoin réellement du Visa Statistique et pourquoi ?

C'est toute personne physique ou morale désireuse d'entreprendre une enquête statistique au Burundi dont la couverture géographique minimale est la Commune et voulant que ses résultats soient pris en compte dans les statistiques officielles que le Gouvernement du Burundi et ses partenaires peuvent utiliser.

Est-ce que les étudiants des universités ont-ils besoin de ce Visa pour pouvoir effectuer leurs travaux de fin d'études ?

Non et oui. Non, lorsque leurs enquêtes répondent seulement aux besoins de fin d'études (mémoires).

Oui, lorsque leurs enquêtes s'inscrivent dans une recherche à publier dans les revues internationales exigeant d'abord qu'elles aient eu le visa statistique ou dans une recherche thématique éclairant la prise de décision au niveau du Gouvernement.

En résumé, tout étudiant et/ou chercheur, pour donner plus de valeur à ses recherches, devrait souscrire au principe du visa statistique.

Quelles sont les conditions que le demandeur du Visa doit réunir pour en avoir ?

Pour avoir le visa statistique, le demandeur doit fournir au Secrétariat du Comité Technique de l'Information statistique (CTIS), basé à l'ISTEEBU et ce, **deux (2) mois** avant l'exécution de l'étude/enquête, les documents suivants :

- * **Lettre de la structure** adressée au Vice-Président du CNIS (Ministre en charge de la statistique) ;
- * **Fiche de renseignement** à retirer auprès du Secrétariat du CNIS basé à l'ISTEEBU ;
- * **Documents de l'enquête** : Protocole de l'enquête (méthodologie de l'enquête, projet de plan d'analyse, diffusion des résultats, calendrier, ressources humaines et financières, questionnaires ou guide d'entretien, manuels de l'agent enquêteur, du contrôleur, du superviseur, etc.).

Ces documents, fournis en 2 exemplaires ainsi que la version électronique, permettront au CTIS d'établir **les avis d'opportunité et de conformité**, documents essentiels, en plus de **l'avis d'éthique** délivré par le Comité National d'Ethique (qui est obligatoire selon la nature de l'étude/enquête), pour avoir le visa statistique.

Est-il payable ce Visa Statistique ?

Non, le Visa Statistique n'est pas payable car le CNIS ne veut pas que les personnes physiques ou morales désireuses de mener des enquêtes sur le territoire national se cachent derrière le coût du Visa Statistique pour contourner la législation en la matière et partant, ne pas veiller au respect des dispositions et lignes directrices du Cadre National d'Assurance Qualité des Données (CNAQD) du Burundi.

Quels sont les documents essentiels que le demandeur reçoit, une fois que le Visa Statistique est accordé ?

Une fois que le Visa Statistique est accordé, son demandeur reçoit une lettre de notification lui transmettant la décision du Ministre en charge de l'ISTEEBU. Cette décision contient le numéro du Visa Statistique à faire figurer dans tous les documents de l'enquête.

Principales publications de l'ISTEEBU

THEME	FREQUENCE
Indice national des prix à la consommation	Mensuelle
Bulletin mensuel des prix à la consommation	Mensuelle
Bulletin de conjoncture	Trimestrielle
Note de conjoncture	Trimestrielle
Bulletin du commerce extérieur	Trimestrielle
Indice du commerce extérieur	Trimestrielle
Indice harmonisé de production industrielle	Trimestrielle
Annuaire Statistique	Annuelle
Annuaire des Statistiques Agricoles	Annuelle
Annuaire des statistiques environnementales	Annuelle
Annuaire du Parc Automobile	Annuelle
Comptes Nationaux	Annuelle
Comptes de résultats par branches d'activités	Annuelle
Indicateurs de Développement Humain Durable	Annuelle
Tableau de bord social	Annuelle

Moyens de diffusion et d'archivage des données statistiques de l'ISTEEBU

- * **BurundInfo;**
- * **IMIS (offre les possibilités de calculer les indicateurs);**
- * **Burundi.Opendata for AFRICA;**
- * **Site Web: www.isteebu.bi.**

INPC DES MENAGES AU BURUNDI POUR LES MOIS DE FEVRIER ET MARS 2017

L'ISTEEBU a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs, à partir du mois de février 2017, l'Indice National des Prix à la Consommation des ménages au Burundi (INPC).

Le présent indice, base 100 en 2016/2017, est une rénovation de l'ancien indice qui avait comme base 100 en décembre 2013. Il couvre tout le territoire national tant en milieu urbain que rural. Les pondérations dérivent de l'enquête sur les conditions de vie des ménages (ECVMB 2013/2014, Volet dépenses de consommation et prix).

Les indices d'agrégats élémentaires sont des indices de Jevons. Les indices de niveau supérieurs sont des indices de Laspeyres. L'indice national est un indice pondéré des indices provinciaux des 18 provinces du Burundi. Les indices nationaux sont disponibles à partir des indices des postes de consommation.

L'indice National des Prix à la Consommation des ménages (INPC) est un indicateur qui permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et services proposés aux consommateurs sur un territoire donné. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. Il peut servir principalement comme mesure de l'inflation ou mesure de la stabilité des prix. Il sert aussi au partage volume-prix de la consommation des ménages dans les comptes nationaux. Enfin, il peut servir pour l'indexation des contrats (salaires, loyer, paiement de la sécurité sociale, etc.) et des effets de ceux-ci.

Février 2017

Le taux d'inflation mensuel s'établit à 5,6% en février 2017.

En février 2017, l'indice national des prix à la consommation des ménages enregistre une hausse de 7,0% contre une hausse de 2,3% le mois passé.

Les douze divisions de la classification internationale des fonctions de la consommation individuelle qui composent l'INPC ont enregistré les variations mensuelles suivantes : produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+11,4%) ; boissons alcoolisées et tabac (+4,26%) ; habillement et chaussures (-1,3%) ; logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles (+1,0%) ; ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison (-0,4%) ; santé (-1,7%) ; transport (-0,91%) ; communication (+0,6%) ; loisirs et culture (+2,0%) ; enseignement, éducation (-1,9%) ; hôtellerie, cafés, restauration (+1,2%) et autres biens et services (+0,4%). La hausse mensuelle de l'indice des prix à la consommation de 7,0% est imputable principalement à la hausse des prix des produits alimentaires de 11,3%.

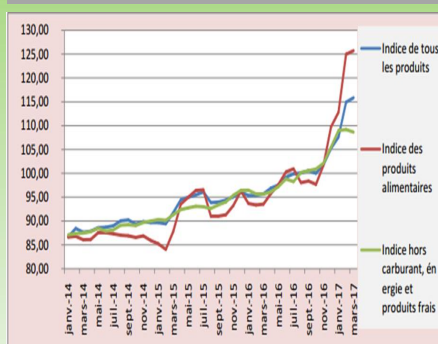
Mars 2017

Le taux d'inflation mensuel s'établit à 0,8% en mars 2017.

En mars 2017, l'indice national des prix à la consommation des ménages enregistre une hausse de 0,8% contre une hausse de 6,8% le mois passé. Les douze divisions de

la classification internationale des fonctions de la consommation individuelle qui composent l'INPC ont enregistré les variations mensuelles suivantes : produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+0,6%) ; boissons alcoolisées et tabac (-1,2%) ; habillement et chaussures (+1,5%) ; logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles (+3,1%) ; ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison (+0,6%) ; santé (-0,4%) ; transport (+2,2%) ; communication (-0,0%) ; loisirs et culture (-0,3%) ; enseignement, éducation (2,9%) ; hôtellerie, cafés, restauration (-0,2%) et autres biens et services (+1,4%). La hausse mensuelle de l'indice national des prix à la consommation de 0,8% est imputable principalement à la hausse des prix des produits alimentaires de 0,6%.

Graphique 1 : Indice mensuel des trois dernières années



Pour plus d'informations, consultez le site Web de l'ISTEEBU : www.isteebu.bi

MISSIONS A L'EXTERIEUR DU PAYS REALISEES AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 2017

Janvier 2017



Du 23 au 25 janvier 2017, **M. Nicolas NDAYISHIMIYE**, Directeur Général de l'ISTEEBU, était à Dakar au Sénégal pour participer à une Conférence sur les statistiques agricoles sous le thème : «Soutenir le développement des statistiques à travers les politiques Nationales».



MM. Mélance NIBIGIRA et Pascal NDAGIJIMANA ont participé à un Atelier Régional du Programme International pour l'Afrique de 2017 (PCI-Afrique) qui a eu lieu du 30 janvier au 03 février 2017 à Lusaka, en Zambie.



En date du 06 au 14 février 2017, **M. KAYIRO Pierre Claver** était à Abidjan, en Côte d'Ivoire, dans un Atelier Régional d'Analyse des données de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) et celles de l'Etude sur les Indicateurs du Paludisme (EIP).

Février 2017



M. SIBOMANA Jean Claude, Directeur du Département «Etudes et Statistiques Economiques et Financières» à l'ISTEEBU, a participé au 1^{er} Forum Mondial des Nations Unies sur les données ainsi qu'à un Atelier de lancement du projet de compte de développement des Nations Unies pour l'Agenda 2030 à Cape Town, en Afrique du SUD.



Du 1^{er} au 3 février 2017, **Mme Jeanine NIYUKURI**, Directrice du Département «Etudes et Statistiques Démographiques et Sociales» (DESDS) a participé à la 9^{ème} réunion ordinaire du Comité Sectoriel sur les statistiques à Arusha, en Tanzanie.



Mme BUKURU Lydia, Chef de Service «Comptabilité Nationale» à l'ISTEEBU, a été dans un Atelier sur l'Amélioration de la Qualité et la Comparabilité des Statistiques des Comptes Nationaux dans la Communauté Est Africaine, du 15 au 17 février 2017 à Kampala, en Ouganda.

Mars 2017



En date du 5 mars 2017, **Mme NIMBONA Spés**, Chef de Cellule «*Traitement, publication, diffusion, archivage et documentation statistique*» a participé à la 1^{ère} réunion de lancement du projet du Département pour le Développement International (DFID) du Royaume Uni et de la Division Statistique des Nations Unies (DSNU) sur les ODD à New York, aux USA.



De gauche à droite, **MM. NDUWABIKE Noé** et **HAVYARIMANA Jean Aimable** étaient à Santiago, en Chili, en stage de formation sur la création et la maintenance d'une base de données «*Integrated Management Information System (IMIS)*» accessible en ligne, du 24 février au 10 mars 2017.



M. Nicolas NDAYISHIMIYE, Directeur Général de l'ISTEEBU, était en mission à New York, aux USA, pour participer à la 48^{ème} Session de la Commission Statistique des Nations Unies, du 07 au 10 Mars 2017.



Du 20 au 21 mars 2017, **M. BUTOYI Joseph**, Conseiller chargé des questions techniques à la Direction Générale de l'ISTEEBU, a participé à la Réunion Extraordinaire du Comité des Directeurs Généraux des Instituts Nationaux de la Statistique de l'Union Africaine (CoDG) sur la Stratégie d'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA-II) à Dakar, au Sénégal.



De gauche à droite, **MM. SIBOMANA Jean Claude** et **BARUTWANYO Gérard** étaient dans un Atelier Régional sur les Statistiques de l'Environnement au sein de la Communauté Est Africaine (EAC), du 27 au 31 mars en 2017, à Arusha, en Tanzanie.

Adhésion du Burundi à de grandes initiatives statistiques :

- Le Cadre Stratégique Régional de Référence pour le renforcement des capacités statistiques ;
- La Charte africaine de la statistique ;
- La Stratégie d'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA) ;
- La Stratégie Africaine pour la mise en œuvre du SCN 2008 ;
- Les stratégies régionales de développement de la statistique des communautés économiques régionales (CEEAC, COMESA, CEA).

LE BURUNDI S'EST INSCRIT DANS LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLES (ODD) QUI REMPLACENT LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD) A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2016.



*vous souhaite Bonne Fête du Travail
Et des Travailleurs du 1er mai 2017*



**53 ans de production et de diffusion
des données statistiques**

La NewsStat BURUNDI peut être obtenue
gratuitement sur demande et est disponible sur le
site Web de l'ISTEEBU: www.isteebu.bi

Directeur de Publication: Nicolas NDAYISHIMIYE

Rédacteur en Chef: Augustin NDAYISABA

Comité de Rédaction: V. NIZIGIYIMANA, YADUNIYA,
J.BUTOYI, E. NZAMBIMANA, M. NIMENYA, A.D. MUGIS-
HA, D. KAZUNGU, A. NIMUBONA, A. NIKOBITUNGWA

ISTEEBU

Quartier INSS, Avenue de l'Aviation, N°06, B.P. 1156 BUJUMBURA
Tél. : (+257) 22 22 2149/22 22 67 29, 22 22 6734/35, FAX : (+257) 22 22 26 35
E-Mail : isteebu@isteebu.bi, isteebubdi@gmail.com,
Site Web : www.isteebu.bi

Devise : " En Marche avec les Statistiques Fiables au Service du Développement"